

# **BURKINA FASO – Autorisation commerciale du coton Bt**

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/06/2008, modifié le 27/02/2025

Depuis juillet 2008, le Burkina Faso est devenu le troisième producteur d'OGM en Afrique, après l'Afrique du Sud et l'Egypte [1]. Début juillet l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina (Inera) et Monsanto ont signé un accord commercial qui organise l'importation de semences destinées à être reproduites en champ. Selon Kinyua Mbijewe, de Monsanto Afrique, le Burkina a importé de quoi ensemercer 15 000 hectares avec du coton Bt. L'Inera espère produire des semences pour ensemercer 400 000 hectares en 2009. Les premiers essais en champ datent de 2003.

Pour Gnissa Konate, directeur de l'Inera, "l'Etat est copropriétaire, avec Monsanto, des variétés génétiquement modifiées. Nous discutons d'égal à égal. Le prix de la semence et la répartition de la valeur ajoutée entre nous et eux seront fixés d'un commun accord". Cependant, le montant de la redevance payée par les agriculteurs n'est pas encore connu. De même les mesures de coexistence entre les filières ne sont pas encore fixées. M. Konate estime que des distances d'isolement de 15 mètres entre les champs rendront "négligeables" les traces d'OGM dans les cultures conventionnelles, entre 0 et 0,4 %. Pour les opposants, cela n'évitera en rien la contamination des autres filières.

En février, la Coalition des organisations de la société civile pour la protection du patrimoine génétique africain (Copagen) avait organisé une caravane dans les zones cotonnières, afin de "sensibiliser" les paysans. M. Millago, membre de la Coalition, précise que le principal handicap du coton burkinabé est son coût, trop élevé par rapport aux cotons subventionnés venus des Etats-Unis et d'Europe, et plombé par la parité entre l'euro et le franc CFA. "Les OGM ne vont pas résoudre ça", ironise-t-il.

Le Burkina Faso est le deuxième pays producteur de coton d'Afrique derrière l'Egypte. Le coton fait vivre 20% de la population, rapporte 60% des recettes d'exportation, et représente un quart du PIB burkinabé. Ce n'est donc pas un secteur anodin pour l'économie du pays.

[1] [EGYPTE - Autorisation commerciale du maïs Bt](#)